

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 639 autorisation d'une parcelle de terrain

n° 639

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 6 du 01/06/1965

Date de publication
19 avril 1965

Date du numéro
1 juin 1965

TEXTE INTÉGRAL

MM. Abdou Abdulkader et Mohamed Abdou, demeurant à Djibouti, sont autorisés à acquérir une parcelle de terrain bâti, d'une superficie de 1.200 mètres carrés environ, sise à Ambouli, route circulaire, et faisant partie d'un terrain plus Vaste immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 345 au nom de M. Mohamed Hanif Abdoukädér.